



Monsieur le Préfet,

Par la présente, nous, représentants du personnel exerçant au sein de la Cité administrative, vous interpellons collectivement au sujet d'une situation de gravité majeure affectant l'ensemble du site depuis ce jour à 10 heures : une coupure totale d'eau, sans délai de rétablissement connu à cette heure.

Malgré l'urgence de la situation, aucune mesure collective à l'échelle de la cité administrative n'a été mise en place. Aucune distribution d'eau potable n'est prévue et aucune consigne claire et homogène n'a été transmise aux directions. Chaque service est ainsi contraint de gérer seul une situation qui relève pourtant de la responsabilité de l'autorité préfectorale.

Cette coupure prolongée rend d'ores et déjà impossibles des conditions de travail dignes et sécurisées. L'absence d'eau potable et l'impossibilité d'utiliser les sanitaires constituent un risque sanitaire évident, tant pour les agents que pour le public accueilli sur le site.

Dans ces conditions, et en l'absence de garanties immédiates quant au rétablissement de l'eau et à la mise en place de solutions d'urgence, **nous demandons l'évacuation immédiate de la Cité administrative et sa fermeture au public, afin de protéger la santé, la sécurité et la dignité de toutes les personnes présentes.**

Nous rappelons que le maintien de l'activité dans un site privé d'eau expose les agents à des conditions de travail dégradées et engage la responsabilité de l'administration en cas d'incident sanitaire.

Nous vous demandons donc :

- de prendre sans délai la décision d'évacuation du site ;
- de communiquer officiellement sur les mesures prises et les délais prévisionnels de rétablissement ;
- et de garantir que les agents ne subiront aucune conséquence administrative ou disciplinaire liée à cette situation indépendante de leur volonté.

Dans l'attente d'une décision immédiate de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération.